



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-14075>

Département(s) de publication : 54

Annonce n° 25-14075

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Nancy

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21540395700016

Ville : NANCY

Code postal : 54035

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 54

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=34667>

Identifiant interne de la consultation : VDN_2025_002

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Ludovic LANG

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Se référer au règlement de la consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer au règlement de la consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se référer au règlement de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 28/02/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture de mobiliers pour un aménagement transitoire estival place Carnot à Nancy-.

Type de marché : Fournitures

Lieu principal d'exécution du marché : Place Carnot 54000 Nancy

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Parasols

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 39100000

Lieu d'exécution du lot : Place Carnot 54000 Nancy

- **Description du lot :** Mobilier en bois sur mesure

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 39100000

Lieu d'exécution du lot : Place Carnot 54000 Nancy

- **Description du lot :** Bancs courbes

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 39100000

Lieu d'exécution du lot : Place Carnot 54000 Nancy

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite sur site est obligatoire pour le lot n°2, elle aura lieu le 03 Mars 2025. L'offre d'un candidat, sur ce lot, qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Pour le lot n°1 et n°3, une visite est conseillée, mais facultative.

Autres informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Il s'agit d'un marché ordinaire à prix « mixte » comportant une partie à prix forfaitaire ainsi qu'une partie à prix unitaire concernant les mentions du BPU. Aucune variante n'est autorisée. Une visite sur site est obligatoire pour le lot n°2, elle aura lieu le 03 Mars 2025. L'offre d'un candidat, sur ce lot, qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Pour le lot n°1 et n°3, une visite est conseillée, mais facultative. L'acheteur public se réserve le droit de ne pas procéder à la phase de négociation et pourra attribuer le marché sur la base de l'offre initiale conformément aux dispositions de l'article R. 2123-5 du Code de la commande publique. Le contrat est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à l'exécution complète des prestations. Pour la partie forfaitaire, l'exécution des prestations débutent à la notification du contrat. Pour la partie unitaire, en cas de retour au Bordereau des prix unitaires (BPU) par le pouvoir adjudicateur, les délais sont indiqués dans le bon de commande. Les prix sont fermes et non actualisables. Une avance pourra être accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, pour les lots 1 et 2. Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,0 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée. Les prestations feront l'objet d'une garantie de 1 dont le point de départ est la date de notification de la décision d'admission. Les modalités de cette garantie sont définies à l'article 33 du CCAG-FCS.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/02/2025